

SERMAISE ET VOUS

Edition n° 9 - 24 Avril 2010

L'EQUIPE MUNICIPALE VOUS INFORME !

DATES A RETENIR

- 5 MAI 2010

ENTRAINEMENT INTERVILLAGES

Place de la Mairie

Organisés par la municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

- 08 MAI 2010

COMMEMORATION FIN DE LA 2ème GUERRE MONDIALE

- 29 MAI 2010

SOIREE THEATRE

Organisée par BVS

Renseignements : ☎ 06 85 32 84 16

- 29 & 30 MAI 2010

INTERVILLAGES A RICHARVILLE

Organisés par la municipalité

Renseignements : ☎ 01 64 59 82 27

- 4 & 5 JUIN 2010

GALA DE DANSE

Organisé par l'ASLS

Renseignements : ☎ 01 64 59 30 77

- 21 JUIN 2010

FETE DE LA MUSIQUE

Organisé par l'ASLS

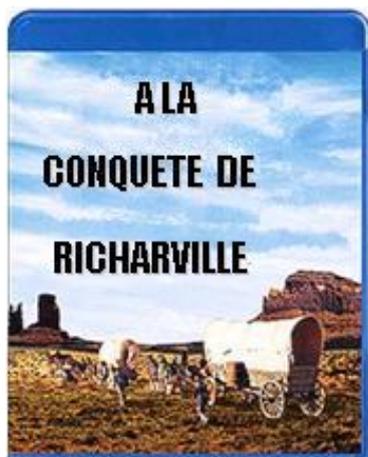
Renseignements : ☎ 01 64 59 30 77

- 11 SEPTEMBRE 2010

FORUM DES ASSOCIATIONS

Organisé par La municipalité

Renseignements : ☎ 06 12 80 18 60



INTERVILLAGES LE 29 & 30 MAI A RICHARVILLE

Entraînement & inscriptions

le 05 Mai de 18H à 20H ❖ Place de la Mairie

SAMEDI 29 MAI

14H30 - LES BOULETS DE CANON (Pétanque)

1 triplette mixte dont 2 adultes (1 homme et 1 femme) et 1 adolescent entre 11 et 15 ans, avec 2 boules

1 doublette masculine avec 3 boules

1 doublette féminine avec 3 boules

1 arbitre par village

14H30 - LES KIDS A LA CONQUETE DU FAR WEST

12 enfants actifs par village (garçons et/ou filles) :

A = 1999 / 2000

B = 2004 / 2005

C = 2002 / 2003

D + D' = 2003 / 2004

E + F = 2000 / 2001

G + H = 2001 / 2002

I + J = 2001 / 2002

K = 1999 / 2000

Prison : B + 2006

Maquillage : 2005

Barbier : 2006

15H00 - LES PETITS CHERCHEURS D'OR

3 enfants par village : 1 de 2005, 1 de 2004 et 1 de 2003.

15H30 - LA FINE GACHETTE 1 garçon et 1 fille

moins de 10 ans (> 2000) ❖ de 10 à 14 ans (≤ 2000 / > 1995) ❖

de 15 ans ou plus (≤ 1995) ❖ 1 ramasseur de balle de Richarville et 1 arbitre.

16H00 - LE FIL ROUGE FEMININ

4 femmes de plus de 16 ans

16H30 - LA GRANDE CHEVAUCHEE

3 catégories : homme, femme, mixte. L'âge minimum est de 14 ans.

Une personne ne peut participer qu'à une course d'un relais et qu'à un seul relais

Le classement comptabilise 3 relais (soit 9 coureurs) par village : 1 relais homme,

1 relais mixte, 1 relais femme.

DIMANCHE 30 MAI

9H00 - LA RUE VERS L'OR (Course des petits)

Horaire	Cours	Année de naissance	Distance Parcours
9h00	Mixte	1996 - 1997	Env. 1.4 km B + B
9h15	Mixte	1998 - 1999	Env. 1.4 km B + B
9h30	Mixte	2000 - 2001	Env. 1 km A + B
9h45	Mixte	2002 - 2003	Env. 700 m B
10h00	Mixte	2004 - 2005	Env. 300 m A

A : tour du terrain de football, environ 300 m

B : tour extérieur du stade, environ 700 m

10H30 - LES TIREURS D'ELITE

1 équipe de 6 femmes + remplaçantes ❖ 1 équipe de 6 hommes + remplaçants ❖
1 arbitre par village

14H00 - LES ORPAILLEURS 2 hommes et 2 femmes + de 30 ans.

15H00 - TOUS A VOS FERS 5 personnes de plus de 50 ans

15H30 - LE FIL ROUGE MASCULIN 4 hommes de plus de 16 ans.

16H00 - RICHARVILLE EXPRESS

2 hommes + de 20 ans ❖ 2 femmes + de 20 ans

4 personnes 15 ans et plus d'une autre commune qui feront les indiens

1 arbitre pour les indiens

COMPTE RENDU DES PRINCIPALES DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DES 7 ET 15 AVRIL 2010

FINANCES

COMPTES 2009 ET BUDJET PRIMITIF 2010 DE LA COMMUNE

(Entre parenthèses figurent les montants des comptes 2008 et du budget 2009)

Compte de gestion 2009	Dépenses	Recettes
Section investissement	619 220 € (281 143 €)	455 095 € (339 532 €)
Section fonctionnement	909 500 € (971 187 €)	1 201 091 € (1 232 261 €)

Budget primitif 2010	1 948 151 € (2 309 200 €)
dont Budget fonctionnement	1 297 138 € (1 394 784 €)
Budget investissement	651 013 € (914 416 €)

Pour l'année 2010, les plus grosses dépenses d'investissement concerneront :



- les travaux de réfection de la salle des mariages (toiture et façade arrière),
- la suite du programme de sécurisation routière, avec la mise en place de ralentisseurs et signalisations pour réguler la vitesse dans notre commune notamment à l'entrée des hameaux, travaux qui auront lieu courant juin 2010,
- le programme pluriannuel d'entretien et de réfection des voiries communales, très lourd budget pour notre commune qui a la charge de 33 kilomètres de voiries,
- aménagement d'un local technique dans l'ancienne bergerie au long de l'église,
- la numérisation des plans cadastraux,
- la construction d'un nouveau préau agrandi et mis aux normes pour les écoles.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2010

Conformément à l'engagement pris lors de la campagne électorale de modérer les hausses d'impôts locaux, **le conseil municipal a décidé, à l'unanimité, de ne pas augmenter cette année encore les taux d'imposition communaux** et donc de reconduire ceux votés en 2007, 2008 et 2009.

Taxe d'habitation	13,36 %
Taxe sur le foncier bâti	13,36 %
Taxe sur le foncier non bâti	61,96 %

Cette stabilité est possible grâce à une très bonne gestion et une modération des dépenses (-350 000 euros par rapport au budget 2009) d'autant plus que **les recettes de la commune diminuent fortement**. Pour votre information la subvention départementale sur les droits de mutation (vente de logements et maisons) est passée de :

2008	90 980 €
2009	71.020 €
2010	52.933 € soit une baisse de près de 40000 euros non compensée



Toutefois, nous vous précisons que l'augmentation éventuelle de la base d'imposition, à laquelle s'applique le taux n'est pas du ressort de la commune, mais résulte d'une valeur locative évaluée et revalorisée par un coefficient voté annuellement par le parlement.

LES BREVES D'ACTUALITÉ

RAPPEL ARRETES MUNICIPAUX ET REGLES POUR LA TAILLE DES HAIES

Avec le retour des beaux jours, nous vous rappelons les principaux arrêtés municipaux en vigueur dans notre commune. **Toute infraction peut donner lieu à l'établissement d'un procès verbal.**

Arrêté du 21 mai 2001



Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers, à l'aide d'outils susceptibles de provoquer une gêne sonore pour le voisinage, telles que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ... ne peuvent être utilisés que les jours ouvrables et les samedis de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 20h00.

L'utilisation de ces engins est strictement interdite les dimanches et jours fériés

Arrêté du 21 mai 2001



Tous les feux extérieurs, quels qu'ils soient, sont formellement interdits chaque année du 1^{er} juin au 30 septembre

Concernant la taille des haies, d'une manière générale, il **est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de 2 mètres du domaine public** (article R-116-2-5 du code de la voie routière).

L'article R161-24 stipule que **les propriétaires** ou exploitants **doivent assurer la coupe des branches et racines d'arbre qui avancent sur les chemins publics.**

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée, si celle-ci reste sans effet.

SITCOM



Le sitcom du Hurepoix a voté son budget au mois de Mars

L'année 2010 sera marquée par la mise en place des premiers conteneurs semi-enterrés (Environ 35) pour faciliter la collecte des verres et papier. Fonctionnels et harmonieux ils remplaceront progressivement une partie des conteneurs aériens (verts) que nous connaissons.

Grâce à une gestion particulièrement rigoureuse et un souci constant de la valorisation des déchets collectés, l'augmentation de la TOEM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) ne subira cette année qu'une augmentation très limitée de 0,04 points.

Retenons que chaque habitant de notre commune est acteurs de la valorisation des déchets grâce à un tri rigoureux des emballages des journaux du verre, qui permet une valorisation optimum de nos déchets.

La maîtrise de la notre taxe est donc de la responsabilité de chacun



Information : Le jour de passage des encombrants est fixé au 20 Mai 2010

COLLECTE DES DECHETS – RAMASSAGE DE PRINTEMPS

Comme chaque année, nous avons procédé à l'enlèvement des déchets accumulés aux bords des routes et chemins de notre commune.

De bon matin le Samedi 10 Avril, de nombreux Sarmates bénévoles **une vingtaine de Sarmates** était au rendez-vous sur la place de la mairie pour participer à ce geste éco-citoyen.

Munis de bottes, de sacs, de gants nous avons parcouru la campagne accompagnés d'un soleil radieux,

Nous avons pu, tout en ramassant canettes de bière, de coca-cola, papiers etc... Admiration la nature renaissante. Par endroits de grosses pièces furent découvertes et difficiles d'extraction !

La tournée s'est terminée dans la bonne humeur, récompensée par le verre de l'amitié.

Ce fut une matinée utile et solidaire.

Néanmoins le contenu de la benne entreposée place de la mairie était moins volumineux que l'année passée, ce qui fait penser que les habitants de notre commune veillent à la propreté de l'environnement.

Merci à tous



ELECTIONS ROSIERE 2010



Pour l'élection de la 100^{ème} rosière, quatre candidates étaient inscrites. Le conseil municipal a élu à la majorité des voix, Mademoiselle Hélène CARION. Celle-ci par son élégance et son sourire a contribué à l'animation de la fête de la Saint Georges les 17 et 18 avril dernier. 100^{ème} Rosière qui restera dans les mémoires des Sarmates qui ont pu revoir à cette occasion des anciennes rosières qui étaient également conviées à la fête.

CENTRE AERE



Notre communauté de communes regroupe maintenant 11 communes et gère 4 centres aérés. L'accueil des enfants de Sermaise, de Dourdan, de Roinville et de Saint-Cyr-sous-

Dourdan a lieu au centre de Dourdan, route de Sainte-Mesme. L'équipe d'encadrement a été renouvelée sur ce centre et c'est maintenant Cécilia Buono qui en assure la direction. Elle a mis en place une nouvelle organisation, avec, en particulier, des salles réparties en fonction des tranches d'âges. Ceci afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions. De nombreuses activités sont prévues tous les mercredis et durant les vacances scolaires.

Les inscriptions se font dans les locaux de la CCDH à Dourdan, 42 rue St Pierre. Une préinscription vous est demandée le 20 du mois pour le mois suivant.



Pour tous renseignements :
☎ 01 60 81 12 20

CONCOURS CULTUREL

Le premier Concours Culturel de Sermaise s'est déroulé de fin janvier à mi-avril 2010. Les Jeux Olympiques d'Hiver ont fourni le corps principal des questions. Les résultats ont été dévoilés le 17 avril lors d'une petite réception, en présence de Monsieur le Maire. Il s'est félicité de cette initiative culturelle qui a ravi certains Sarmates, curieux et joueurs. Le concours est composé de diverses questions et sujets variés, avec un thème principal et une grille de mots croisés. Les participants attendent la sortie du prochain numéro, prévu pour la rentrée de septembre.

Félicitations aux vainqueurs qui ont reçus comme récompense à ce premier concours, des bons d'achats dans une des librairies de Dourdan (voir liste ci-dessous).



Vainqueur	Marine RINGUEDE et sa famille	Un bon d'achat de 50€ à utiliser dans la Librairie « Le temps retrouvé » à Dourdan
Deuxième	Corinne SVALUTO	Un bon d'achat de 30€ à utiliser dans la Librairie-papeterie des Halles à Dourdan
Troisième	Anne & Thierry STIEGLER/CORBIN	Un bon d'achat de 20€ à utiliser dans la Librairie-papeterie des Halles à Dourdan
Ex-æquo	Catherine HERRY	Un bon d'achat de 20€ à utiliser dans la Librairie-papeterie des Halles à Dourdan

CAFÉ THÉÂTRE A LA GRANGE



« Les Déjantés » ont offert une représentation de plus de deux heures, le 20 Mars à la Grange. BVS THEATRE, cette troupe composée d'enfants, d'adolescents et d'adultes, pour la grande majorité de Sermaise, ont présenté des sketches comiques et variés. Certaines personnalités se sont détachées, affichant un talent indéniable et prometteur. La joie, la bonne humeur et le partage ont animé cette fin d'après-midi de printemps et récompensé les efforts tous. Rendez-vous pour de nouveaux moments de rire et de plaisir, le 29 Mai.